



N° : DE23-043
Date : 21/06/2023
N° client : CLT00234
Devis valable jusqu'au 20/06/2024

SARL LA RACAUDIÈRE

Séjours de charme • Réceptions champêtres • Séminaires de campagne
Lieu dit La Racaudière
37510 - VILLANDRY
Tél. : 02.47.50.02.04
Email : bienvenue@laracaudiere.fr
Site web : <http://www.laracaudiere.fr>

CONTRAT TYPE RÉCEPTION ÉTÉ

La Racaudière
37510 Villandry

CONTRAT RÉCEPTION

- **Location intégrale du site 3 jours / 2 nuits du vendredi xxx au dimanche xxx**
- SALLES : la grange / le potager / cuisine équipée / le jardin divers (salon).
- HÉBERGEMENTS **75 lits** : Prune, Potiron, Tilleul, le verger, le cabanon (Gîtes = 35 lits) + le camp d'étoiles (10 cabanes = 40 lits).

Libellé	Qté	PU TTC	TVA	TTC
Forfait Réception - 3 jours / 2 nuits (75 couchages*)	1,00	7 950,00 €	10,00%	7 950,00 €
OPTIONS (à préciser lors de l'envoi de votre répartition.)				
Lits d'appoint (prix/pers./ 2 nuits)	0,00	25,00 €	10,00%	0,00 €
Nuitées supplémentaires (prix/pers./ nuit)	0,00	25,00 €	10,00%	0,00 €
Forfait ménage Espaces de réception	0,00	250,00 €	10,00%	0,00 €
*Taxes de séjours incluses				

- Cette location ne sera effective qu'après réception par courrier d'un exemplaire daté et signé (3 pages) et du règlement de l'acompte par virement ou chèque bancaire à l'ordre de "La Racaudière".
- HÉBERGEMENT : charges, taxe de séjour et linge de lit inclus (lits faits à l'arrivée). Menage en option (cf. tarifs ci-dessus). Pour des raisons de sécurité et de confort, il est interdit d'augmenter la capacité d'hébergement sur place (matelas, tente, camping- car...).
- RÉCEPTION : charges, utilisation du mobilier et des équipements inclus. Repas, nappages et vaisselle de réception non inclus.
- ÉTAT DES LIEUX : Les locaux doivent être rendus propres : lits faits, sols balayés et lavés, poubelles vidées, vaisselle lavée, essuyée et rangée, chaises empilées (x5) et tables pliées. Remise en ordre des espaces extérieurs, bbq, piscine et terrasses. Ramassage des mégots. Tri sélectif des ordures. Retrait de toute signalétique de rue. Tous les bâtiments sont non-fumeur.
- ANNULATION : toute annulation de réservation d'un séjour, d'une location de salle ou de toute autre prestation ayant fait l'objet d'un contrat doit être notifiée par écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception. Date de distribution faisant foi. Les acomptes versés restent acquis au propriétaire sauf cas de force majeure. COVID : dans le cas spécifique de la pandémie rendant impossible la tenue de la prestation, les acomptes sont transformés en avoirs pour une autre date ou remboursés sur demande. Dans tous les autres cas, les conditions générales annexées au contrat s'appliquent.
- La signature de ce contrat implique l'acceptation et le respect de nos conditions générales de location annexées en page 3.

BON POUR ACCORD

Date et signature.



SARL LA RACAUDIÈRE

Séjours de charme • Réceptions champêtres • Séminaires de campagne
Lieu dit La Racaudière
37510 - VILLANDRY
Tél. : 02.47.50.02.04
Email : bienvenue@laracaudiere.fr
Site web : <http://www.laracaudiere.fr>

N° : DE23-043
Date : 21/06/2023
N° client : CLT00234
Devis valable jusqu'au 20/06/2024

CONTRAT TYPE RÉCEPTION ÉTÉ

La Racaudière
37510 Villandry

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Réduite	7 227,27 €	10,00%	722,73 €

Total HT	7 227,27 €
TVA	722,73 €
Total TTC	7 950,00 €

Règlement	Virement
Echéance(s)	Acompte de 1 990,00 € au 21/06/2023 Acompte de 1 990,00 € au 15/01/2025

Acompte demandé 50,06 %
Soit 3 980,00 €

Bon pour accord

Date et signature

Coordonnées bancaires

Nom	La Racaudière SARL
IBAN	FR76 1940 6370 4867 1854 9275 077
BIC	AGRIFRPP894

Le montant total s'élève à sept mille neuf cent cinquante euros

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER À USAGE DE RÉCEPTION - SÉJOURS - SÉMINAIRES - SITUÉ À "LA RACAUDIÈRE" - 37510 VILLANDRY

1. CONCLUSION DU CONTRAT

La réservation d'un séjour, d'une location de salle ou de toute autre prestation implique l'adhésion "ipso-facto" des conditions générales ci-dessous. La réservation ne devient définitive que lorsque le Client a retourné par courrier le contrat dûment daté et signé et portant la mention "bon pour accord" accompagné de l'acompte stipulé au contrat. La Racaudière se réserve le droit d'annuler la réservation si le contrat et l'acompte ne lui sont pas retournés dans le délai spécifié.

2. DEROULEMENT DU SÉJOUR

Capacité d'accueil

Le client s'engage à respecter la capacité d'accueil et la durée d'occupation des différents espaces de réception et hébergements stipulés au contrat. Il est strictement interdit d'augmenter la capacité d'hébergement sur place, sous quelque forme que ce soit (matelas, tente, camping-car...).

Décoration

Il n'est pas permis d'enfoncer des clous, des punaises, des agrafes sur les portes et les murs de l'ensemble des bâtiments de La Racaudière. Le Client est tenu de retirer tout le matériel dès la fin de la prestation.

Un treuil électrique au centre de La Grange permet la mise en place de drappés ou la suspension de pièces végétales.

Sonorisation

La Grange propose un équipement professionnel : ampli x 6 HP 150 watts, centre de piste 6 scans multi effet, lumière noire, boule à facettes, mini laser, machine à fumée. Une table de mixage analogique/numérique peut être mise à disposition, la source sonore est à prévoir. Cet équipement étant adapté à une restitution sonore optimale pour la taille de la salle, il n'y a pas d'heure limite imposée. La connectique son et les alimentations électriques (220/380) sont situés sur la mezzanine dédiée aux animateurs/DJ (25m2).

qui sont les bienvenus à la condition qu'ils raccordent leur source sonore sur le système amplifié mis à disposition. Tout autre système de sortie son est strictement interdit (HP et/ou caisson de basse).

Le Client s'engage à faire respecter cette contrainte technique.

Une mise en relation entre l'animateur/DJ et La Racaudière en amont de la prestation est vivement recommandée.

Ecran et vidéo projecteur sur site avec connectique sans fil son et image.

Mobilier

Le Forfait Réception comprend la mise à disposition de 10 tables ovales (150cm x 250cm), 5 tables carrées (120 x 120), 10 tables cocktail et 120 chaises en résine tressée de couleur chocolat (assise 45cm). L'utilisation de ces tables, ainsi que celles de la salle Le Potager, n'est pas autorisée en extérieur. Le Client est responsable de la mise en place et du rangement du mobilier de La Grange (Cf. fiche technique du site internet)

Vaisselle / petit électroménager

La vaisselle et les ustensils de cuisine sont mis à disposition dans les gîtes, la cuisine et la salle à manger pour le bon déroulement de votre séjour. Les repas, nappages et la vaisselle festive pour la réception ne sont pas compris.

Artifices / lanternes

Compte tenu de la proximité des cultures, de l'élevage et de l'autoroute, les envois de lanternes célestes ne sont pas autorisés et les artifices sous conditions.

Propreté

Les locaux doivent être rendus propres : lits défaites, sols balayés et lavés, poubelles vidées, vaisselle lavée, essuyée et rangée, chaises empilées et tables pliées. Remise en ordre des espaces extérieurs, BBQ et terrasses. Ramassage des mégots. Retrait de toute signalétique de rue aux alentours de La Racaudière. Dans le cas contraire, des heures d'entretien seront facturées Cf. tarif forfaitaire indiqué sur le contrat de location.

Fournisseurs

Les heures de livraison et reprise de matériel par les prestataires extérieurs doivent être validées par La Racaudière avant leur arrivée sur le site.

Gestion des véhicules

Un parking gravillonné est à votre disposition ainsi qu'un espace engazonné (selon la saison). Pour des raisons de sécurité, le parking des véhicules le long de la route communale n'est pas autorisé.

L'accès dans la cour intérieure n'est autorisé que pour la dépose de matériel.

Une place de parking traiteur est aménagée à l'arrière de la cuisine.

Piscine / trampoline / jeux de plein air

L'utilisation des équipements et le respect des règles de sécurité reste sous l'entière responsabilité et vigilance du Client et des participants.

La Racaudière se réserve le droit d'utiliser tout support photographique sur lesquels ses clients pourraient apparaître en vue de ses publications commerciales.

3. MODIFICATION DE PRESTATION

Toute modification (date, durée, hébergement, nombre de participants, etc.) devra faire l'objet d'une demande écrite par mail afin d'être acceptée par La Racaudière, un contrat rectificatif sera alors établi.

4. FORMALITES PREALABLES

Pour toute manifestation, le Client fait son affaire de toutes déclarations ou demandes d'autorisations préalables éventuellement nécessaires qui doivent être effectuées auprès des organismes ou toutes administrations concernés. En aucun cas, La Racaudière ne pourra être tenue pour responsable du défaut de ces déclarations (sacem, lâcher de ballons...).

5. ASSURANCES

Le Client sera tenu pour responsable de tous les dégâts causés par lui-même ou par les participants de la manifestation et de toutes disparitions constatées dans les installations et le matériel de La Racaudière, de même que des dommages causés à la personne et aux biens des autres participants.

La Racaudière décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature que ce soit (vol, dégradation, blessure) affectant les biens de toute nature apportés par le Client ou les participants, quelque soit l'endroit ou les biens sont entreposés.

De fait, pour toute réservation, il lui est demandé de souscrire une assurance couvrant les risques inhérents à l'organisation de son séjour. L'attestation d'assurance sera transmise à La Racaudière préalablement à la location. Le défaut de présentation de l'attestation ne dégage en rien la responsabilité du Client sur les dégâts ou incidents causés durant la période de location.

A noter : la plupart des contrats d'assurance prévoient une assurance pour les événements spéciaux à caractère occasionnel – nous vous conseillons de contacter votre assureur à cet effet. Recommandation : dans le cas de toute manifestation ayant un caractère d'exposition de matériel ou d'objets de valeur, nous conseillons à notre clientèle de bien vouloir souscrire à ses frais, une assurance pouvant couvrir tout dommage que pourraient subir ceux-ci, quel que soit l'endroit où des matériels seraient entreposés.

Le parking n'est pas surveillé. Nous nous dégageons de toute responsabilité pour tout incident pouvant survenir au cours de votre séjour.

6. FACTURATION

Le prix facturé par La Racaudière au Client est celui convenu le jour de la conclusion du contrat majoré du coût des prestations supplémentaires (options) non prévues initialement ou des prestations modifiées à la demande du Client.

7. REGLEMENT

Pour toute réservation, le Client doit adresser à La Racaudière le contrat daté et signé avec la mention «bon pour accord», ainsi qu'un virement ou chèque d'acompte du montant stipulé au contrat (hors options). Ce montant est encaissé à la réservation. Un deuxième acompte du même montant (hors options) sera à payer au mois de janvier de l'année de la prestation. Pour les réservations après le mois de janvier, le deuxième acompte sera encaissé 2 mois avant la date de la prestation. Le solde du montant de la prestation intégrant les éventuelles options sera dû à l'arrivée de même qu'un dépôt de garantie de 1000 euros. Celui-ci sera restitué au Client ou détruit dans la semaine suivant la location après la remise en état des lieux. Il ne sera pas restitué au Client en cas de détérioration des locaux, casse ou disparition d'objets ou équipements, étant de ce fait sous la responsabilité du Client. La Racaudière accepte les règlements par CB, chèque, virement et chèques vacances.

8. ANNULATION

Toute annulation de réservation d'un séjour, d'une location de salle ou de toute autre prestation ayant fait l'objet d'un contrat doit être notifiée par écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception. Date de distribution faisant foi. Les acomptes restent acquis au propriétaire ;

Si l'annulation intervient :

- Entre 8 mois et 3 mois avant la date du séjour, le client doit 80% du montant de la prestation définie au contrat.

- A moins de 3 mois de la date du séjour, le client devra régler l'intégralité de la prestation définie au contrat.

9. CAS DE FORCE MAJEURE

La Racaudière se réserve le droit d'annuler la réservation si des événements de force majeure l'y contraignent (incendie, dégâts des eaux, intempéries, dégradations etc..).

10. RECLAMATIONS ET LITIGES

Le Client doit adresser à La Racaudière par lettre recommandée avec accusé de réception toute contestation ou réclamation dans un délai de 8 jours après son départ. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être satisfaite. Tout litige ou différend nés de l'interprétation ou de l'exécution du contrat relèvera de la compétence exclusive des Tribunaux de Tours.

La signature du contrat entraîne l'acceptation de nos conditions générales de location.